

TERRE VEGETALE AMENDEE CRIBLEE

Protéger et nourrir vos sols

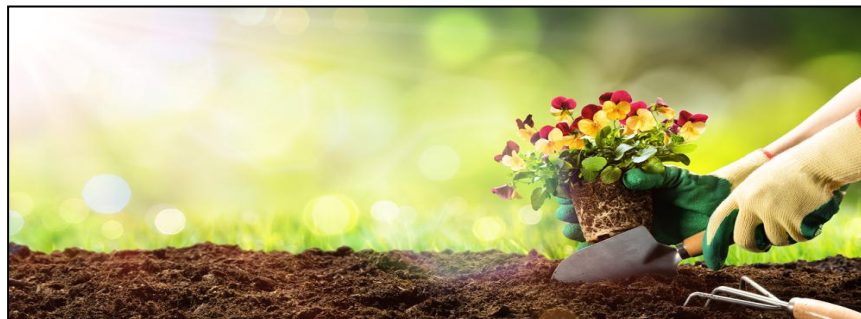
« **Support de cultures conforme à la norme NF U 44-551** »

Composé à 70% de terre sablo-limoneuse et à 30% de compost vert, la Terre Végétale Amendée est le substrat idéal prêt à l'emploi.

Elle convient parfaitement à toutes vos plantations, engazonnements, arbres et arbustes, rosiers et massifs de vivaces. Elle permet aussi de redonner vie à votre potager, vos plantes d'intérieurs et jardinières.

Riche en matière organique et en éléments nutritifs, elle garantit la reprise et la croissance harmonieuse des végétaux. Sa bonne capacité de rétention en eau limite les arrosages et sa structure stable facilite le travail au sol. Elle favorise la levée de graines semées et le développement racinaire.

Le criblage rend le produit homogène, sans gros morceaux et sans pierre. La Terre Végétale Amendée ne contient plus de motte et se travaille aisément.



Conseil d'utilisation :

- **Toute l'année** en création de massifs en fleurs
- **Au printemps et à l'automne** pour implanter un gazon
- **A l'automne** pour plantations d'arbustes, godets ou racines nues



Composée à 2/3 de Terre sablo-limoneuse et 1/3 de Compost vert.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES:

Matière Sèche/Brut
Rapport C/N

51.6%
27

pH Eau
Capacité de Rétention en Eau

6.7
143 ml/l

Conditionnement : Vrac ou Big Bag de 1m3

Densité moyenne : 1000 kg/m3